

# Accompagner une personne victime d'un accident cardio-vasculaire

<b>RÉFÉRENCE</b>	<b>IDACV21</b>
<b>DURÉE</b>	21 heures de formation
<b>PUBLIC (F/H)</b>	Salarié.e du Particulier Employeur
<b>PRÉREQUIS</b>	Être salarié.e du Particulier Employeur

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement post-AVC adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur les AVC. Il sera également capable de collaborer efficacement avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

## Contenus de la formation

### SAVOIRS :

- Les représentations et les idées reçues sur l'accident vasculaire cérébral (AVC).
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les AVC : formes, symptômes et facteurs de risque.
- Les différentes séquelles m la suite d'un AVC.
- Les répercussions d'un AVC et de ses séquelles sur la vie quotidienne et les impacts psychologiques.
- La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'environnement.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les troubles émotionnels et psychologiques fréquents et leurs manifestations.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

### SAVOIR-FAIRE :

- Repérer des signes de survenue d'un (nouvel) AVC ou d'aggravation et alerter.
- Analyser les impacts d'un AVC sur son accompagnement.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Adopter une posture et une communication adaptées à la situation, aux capacités et aux besoins de la personne.
- Effectuer les aménagements nécessaires et mobiliser les techniques appropriées et le matériel adapté à la situation de la personne pour faciliter la réalisation des actes du quotidien.
- Favoriser le maintien de l'autonomie et la stimulation de la personne dans les activités quotidiennes en fonction de ses capacités.
- Repérer les facteurs déclencheurs d'anxiété, d'irritabilité ou d'agressivité, afin d'agir en conséquence.
- Ajuster son accompagnement en fonction de la sévérité des séquelles et de l'évolution de la situation de la personne.
- S'informer sur les AVC et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

## Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

## Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit  
Attestation de fin de formation



*Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.*

